



Gap, le 6 juillet 2018

SOLIDARITE DES HAUTES-ALPES

Chers collègues,

La MAE Solidarité met en œuvre des actions de solidarité et de prévention.

Afin d'encourager la participation des élèves aux classes de découverte et d'initier une action de solidarité en direction des adhérents MAE, elle a décidé d'attribuer des bourses pour les élèves des établissements publics du premier degré qui participent à des classes de découverte **d'au moins 3 nuitées**.

Ces bourses individuelles s'adressent uniquement aux adhérents MAE. Elles viennent en complément des aides possibles attribuées aux familles telles que la CAF, les bourses PEP, JPA, etc...

Cette aide financière est attribuée en fonction des ressources financières des familles et de leur quotient familial. (bourse MAE : 10 € minimum)

Les écoles reçoivent par mail après les vacances de Toussaint, de la part de la MAE, les documents de présentation PEP/MAE et les dossiers à compléter, charge aux enseignants et directeurs d'école de les transmettre aux familles concernées.

Si l'école n'est pas adhérente aux PEP, mais si des élèves des classes partant en séjour de classe de découverte sont adhérents à la MAE (assurance scolaire), ces derniers peuvent prétendre, selon le quotient familial, aux bourses attribuées par la MAE.

Dans ce cas, le dossier est à compléter par l'enseignant et à envoyer directement à la MAE 05.

Recevez, chers collègues, nos sentiments mutualistes les meilleurs.

Le Président de la MAE 05

Bernard HODOUL

MAE des Hautes-Alpes- 13 rue du Docteur Roubaud- 05000 GAP

Tel : 02 32 83 65 05